

Alerte AUGMENTATION ?



AUGMENTATION DES SALAIRES A LA VILLE DE LYON

Alors que l'agenda social de la Métropole de Lyon n'est toujours pas mis en œuvre pour 2021, l'exécutif de la Ville de Lyon communique sur l'augmentation des agents municipaux de la Ville de Lyon.

Cet engagement est doublé par rapport aux objectifs initiaux, portant la revalorisation à un budget de 6.6 millions d'euros qui s'appliquera dès 2022.

Les élus ont justifié leur action par le fait que la rémunération des fonctionnaires n'a pas évolué depuis 10 ans, en raison du gel du point d'indice.

La CFTC demande que l'exécutif Métropolitain soit ambitieux pour tous ses agents !

Monsieur le Président, la CFTC demande la mise en œuvre d'une réelle politique en terme de pouvoir d'achat pour les agents.

Notamment :

- la mise en place d'un plan pluriannuel « à travail égal, salaire égal »
- le doublement de la prime d'intéressement collective sans convergence,
- l'augmentation des tickets restaurant,
- la révision du RIG et du RIF,
- la monétisation du CET

REJOIGNEZ-NOUS

CFTC Métropole de Lyon

Tél. : 04 28 67 56 49 - E-mail : cftc@grandlyon.com

- Site internet : <https://www.cftcmetropolede lyon.fr/> - ne pas jeter sur la voie publique